

COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 22 Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Elodie RELING,
Jean-Claude CORBIN, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Olivier BAREILLE,
Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Nadine MAZZA,
Jean-Claude JAUNEAU, Laurence MEUNIER, Jean-Marc CHAPPAZ,
Fanny LEBAYLE, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Virginie BLAISON,
Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU,
Renée TORRES, Marc ZIOLKOWSKI

Absents excusés : Monia FAYOLLE, Fabienne TOURAINE, Béatrice BOULANGE,
Emeric MOREL, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON,
Clément PERRIER

Pouvoirs : 6 Monia FAYOLLE à Bernard ROMIER
Fabienne TOURAINE à Isabelle SEIGLE-FERRAND
Béatrice BOULANGE à Robert NICOLETTI
Emeric MOREL à Pierre GRATALOUP
Hugues JEANTET à Renée TORRES
Jacques MEILHON à Eliane BERTIN

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation : 23 mars 2023

Date d'affichage de la convocation : 23 mars 2023

Délibération n° 3

Délibération n° 024/2023 – Budget primitif 2023 – Affectation définitive du résultat de l'exercice 2022



LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU la délibération du conseil municipal n° 018/2023 du 6 mars 2023 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2022,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 proposée comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022	
Résultat de l'exercice	+ 1 098 608,34
Résultats antérieurs reportés	+ 300 000,00
Résultat à affecter	1 398 608,34
DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé	+ 2 400 747,65
Solde des restes à réaliser	+ 1 051 497,79
Besoin de financement	0,00
AFFECTATION	
Affectation en réserves R1068 en investissement	1 098 608,34
Report en fonctionnement R002	300 000,00

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2022 sus-indiquée.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

